



## VITICULTURE / OENOLOGIE

### BULLETIN D'INFORMATION N° 11 du 24 juillet 2019

#### EN BREF

**Oïdium** : Pression toujours élevée, les symptômes sur grappes sont de plus en plus fréquents

**Mildiou** : Pression faible – conditions sèches et peu de taches sporulantes

**Flavescence dorée** : Contrôle des vignes du périmètre de Chardonne / Saint-Saphorin le 12 septembre, merci aux viticulteurs concernés de se tenir à disposition

**Stress hydrique** : Les symptômes de stress hydrique commencent à apparaître dans le vignoble

**Retrait de matières actives** : Les produits contenant du chlorpyrifos-(éthyl) et du chlorpyrifos-méthyl ne pourront plus être utilisés à partir du 1<sup>er</sup> août 2019

**Suivi de maturité 2019** : Les prélèvements débiteront le 26 août

**Suivi des vins non embouteillés** : Analysez régulièrement les vins durant l'élevage

**Fermeture estivale du laboratoire** : Fermeture du 1<sup>er</sup> au 9 août compris

#### Stade fermeture de la grappe

La vigne se situe au stade fermeture de la grappe, sur les cépages précoces le début de la véraison peut s'observer. Des symptômes de stress hydrique commencent à apparaître dans le vignoble vaudois en raison des conditions sèches de ces derniers temps (entre 13 et 58 mm en un mois, avec une moyenne cantonale de 32.2 mm).

#### Oïdium : risque important

La pression élevée d'oïdium se confirme, les symptômes sur grappes sont en augmentation et se généralisent à l'ensemble du vignoble. Ces symptômes sont issus de contaminations de fin juin - début juillet. Observez rigoureusement les baies dans toutes vos parcelles et en cas de symptômes présents, maintenez une protection à maximum 10 jours jusqu'à la véraison. Un traitement curatif pourra aussi être réalisé entre deux interventions classiques, soit :

- Sous forme mouillable avec du soufre à dose maximale (6.4 kg/ha)
- Sous forme mouillable en mélangeant 3 kg/ha de soufre mouillable et 3 kg/ha de bicarbonate de potassium (Armicarb, Vitisan) ; Ne pas ajouter de cuivre pour éviter les risques de phytotoxicité et traiter uniquement la zone des grappes;
- Sous forme de poudrage au soufre (12 à 25 kg/ha de soufre) ; Les conditions climatiques actuelles sont propices à une bonne action du soufre.

Au vu de la pression élevée cette année, nous recommandons aussi de maintenir une protection jusqu'à véraison dans les parcelles qui semblent saines avec du soufre à 3 kg/ha et des intervalles de maximum 12 jours.

#### BIO

Les stratégies sont les mêmes pour la protection contre l'oïdium. Observez bien vos grappes dans toutes les parcelles.

#### Mildiou : risque faible

Le risque mildiou n'a pas évolué depuis le dernier bulletin phytosanitaire, la situation est calme et va le rester en tout cas jusqu'aux prochaines précipitations.

#### Observations :

- Le peu de pluie depuis quelques semaines limite la pression de mildiou qui peut être considérée comme faible, voire nulle dans les parcelles sans symptômes.
- Même dans les situations avec des symptômes présents, la situation reste stable et non épidémique.
- Le risque de rot brun au stade actuel est très faible, le gros de la protection est joué et l'objectif consiste maintenant à protéger le jeune feuillage.
- Dans les parcelles sans symptômes, le risque de nouvelles contaminations avec les prochaines pluies est très faible car les sols sont très secs.

#### Stratégies :

- Dans les situations avec des symptômes, une protection doit être en place avant chaque pluie jusqu'à véraison afin d'éviter les repiquages sur le jeune feuillage. Il est dès à présent possible de raisonner la fin des traitements.
- Si vous réalisez une irrigation par aspersion, vous devez tenir compte de ce paramètre pour raisonner votre protection. Les conditions créées seront favorables au développement des pathogènes.

- Privilégiez l'utilisation de bouillie bordelaise en fin de saison pour sa très bonne rémanence en l'absence de pluie, des doses de 200 g/ha de cuivre métal sont suffisantes.
- En cas d'absence de symptômes de mildiou, il est possible d'arrêter la protection contre cette maladie. Pour ceux qui souhaitent tout de même continuer en parallèle de la lutte oïdium, utilisez du cuivre à max. 1 kg/ha de bouillie bordelaise (200 g/ha de cuivre métal).

## BIO

Les stratégies sont les mêmes pour la protection contre le mildiou.

## Flavescence dorée

Les tous premiers symptômes sont visibles dans le vignoble, mais ceux-ci sont encore relativement discrets. En cas de doute, marquer clairement la souche et la ligne et en informer la police phytosanitaire (Michel Jeanrenaud : 021 316 65 66).

Les contrôles des périmètres de lutte sont prévus à partir du 9 septembre. Pour le périmètre de Chardonne / St-Saphorin, le contrôle est fixé au 12 septembre, avec le 19 en réserve.

Dans la mesure du possible, une parcelle d'exercice sera à nouveau mise en place quelques jours avant les contrôles.

Nous vous invitons à retourner le [Formulaire](#) de traitement à la DGAV (en annexe pour les bulletins en version papier).

## Stress hydrique

Certaines parcelles commencent à souffrir des conditions sèches de ces 15 derniers jours. Les symptômes s'observent actuellement de manière plus intense sur les parcelles de jeunes vignes ou celles qui ont des sols avec de faibles réserves utiles. Avec les conditions météorologiques annoncées pour ces prochains jours, beau toute cette semaine et orageux ce weekend, il est à prévoir que d'autres parcelles soient aussi touchées par ces conditions de stress hydrique.

Rappel des symptômes de stress hydrique :

- Feuilles de la base jaunissent, se dessèchent ;
- Feuilles qui recouvrent l'apex ;
- Apex qui tombent.



Intensité graduelle des symptômes de stress hydrique (apex).

Vous trouverez les formulaires de demande d'arrosage pour les vignes adultes au lien suivant : <https://www.vd.ch/themes/economie/agriculture-et-viticulture/production-vitivinicole/>

## Retrait de matières actives

Nous vous informons que l'utilisation des produits à base de chlorpyrifos(-éthyl) et de chlorpyrifos méthyl est interdite à partir du 1<sup>er</sup> août 2019. Sont donc concernés les produits listés ci-dessous.

Application en cours de saison :

- Reldan 22, Reldan 2M, Pynrex M22

Pour les traitements de débourement ou en début de saison :

- Pynrex, Pynrex ME, Pyninet, Insegar L, Oleodan, Oleofos, OleoRel

## Suivi de maturité 2019

Les premiers prélèvements de raisins en vue de l'étude de la maturation débuteront cette année le 26 août, et se poursuivront durant 5 éventuellement 6 semaines.

Pour rappel, les résultats seront disponibles tous les mardis soirs dès la fin des analyses sur le site de l'Etat de Vaud :

<https://www.vd.ch/themes/economie/agriculture-et-viticulture/production-vitivinicole/vulgarisation-et-conseils-en-viticulture-et-oenologie/maturation-du-raisin/>

## Oenologie

### Suivi des vins non-embouteillés du millésime 2018 et antécédents

Les caractéristiques chimiques des vins des millésimes récents présentent bien souvent des sucres résiduels gagent de reprise de fermentation éventuelle voir d'éventuelles déviations d'origine bactérienne. Durant l'été, les chais se réchauffent parfois et les procédures de veille analytique sont parfois plus espacées. D'un point de vue général, nous vous conseillons vivement de contrôler en cours d'été la teneur en SO<sub>2</sub> libre de vos vins notamment les lots logés en petits contenants (barriques, etc.). Une augmentation de l'acidité totale, de l'acide lactique ou de l'acidité volatile doit également attirer votre attention et nécessitera un travail d'investigation.

## Fermeture estivale du laboratoire

Veillez prendre note que le **laboratoire sera exceptionnellement fermé du jeudi 1er août au vendredi 9 août compris**. Réouverture le lundi 12 août.

### Auteurs :

**Axel Jaquerod, David Marchand et David Rojard  
Samuel Panchar, Oenologue cantonal**

**Remarque** : L'utilisation de produits ou de procédés mentionnés dans ce bulletin n'engage d'aucune manière la responsabilité des auteurs. Pour tous les produits utilisés, respectez scrupuleusement les indications du fabricant qui figurent sur l'étiquette.

Questions en lien avec la viticulture : [viticulture@prometerre.ch](mailto:viticulture@prometerre.ch)  
Questions en lien avec l'oénologie : [samuel.panchard@vd.ch](mailto:samuel.panchard@vd.ch)